

**Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale  
du 12 novembre 2024  
Extrait du registre des délibérations  
Délibération n° D/2024/14**

Nombre de Membres :  
en exercice : 13  
présents : 12  
votants : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 12 novembre à 19 heures,  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le 5 novembre 2024, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président  
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente  
Mme Carole BERGER JACOB, M. Guy BIGNON, M. Michel BOULESTEIX, Mme Ghislaine CLEMENT, Marie-José DASSONVILLE M. Jean-Michel GARROY, Mme Marie-Hélène GOIX, Mme Chimina NEGLOKPE, Mme Bernadette VOOGSGERD

Absent : M. Jean DECROIX,

Formant la majorité des membres en exercice,


Objet : **POINT SUR LES ELECTIONS DE DOMICILE**


Vu la délibération en date du 16 juin 2020 donnant délégation au Président et au Vice-Président du CCAS de délivrer, refuser ou résilier les élections de domicile mentionnées à l'article L.264-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi que d'en signer les documents s'y afférent,

Après l'exposé de Monsieur le Président,

**Le Conseil d'Administration,**

**PREND ACTE** des élections de domicile effectuées pour les personnes suivantes :

-   
1<sup>er</sup> demande  
Validité du 04/06/2024 au 03/06/2025

-   
Renouvellement  
Validité du 09/12/2023 au 08/12/2024

1<sup>er</sup> demande

Validité du 06/09/2024 au 06/09/2025

1<sup>er</sup> demande

Validité du 22/04/2024 au 21/04/2025

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.



Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS,

Philippe AUDEBERT